

CONSEIL D'ÉCOLE – ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE TIGY

Mardi 08 novembre 2022 – 18h15

Présents :

- Enseignants : Mmes Lodenet, Pelloie, Petit, Raimbault, Unbekand, Mr Unbekand
- Parents élus : Mmes Allouetteau, Dreux, Dubois, Jovet, Lecointe, Lelong
- Mairie : Mr Bouton, Mme Terrier
- Autres : Mme Diméglio, Mr Chalopin, DDEN

Absents excusés : Mme Richide, IEN, Mme Touzeau, adjointe déléguée aux affaires scolaires

Adoption du PV du 28 juin

Le procès-verbal du conseil d'école du 28 juin 2022 est adopté à l'unanimité.

Effectifs actuels et répartitions dans les classes

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
28	31	24	33	34
CP	CP/CE1	CE1/CE2	CE2/CM1	CM1/CM2
22	25	24	27	52
22	6/19	12/12	12/15	18/34

Total élémentaire : 150 élèves

La classe de CP et celle de CM1/CM2 ont accueilli deux enfants issus de la communauté des gens du voyage durant la quasi-totalité de la première période, y compris lorsqu'ils étaient basés à Sigloy.

Protocole sanitaire

L'année scolaire a débuté au niveau « socle », ce qui a permis un retour à la normal pour l'organisation des temps scolaires et périscolaires.

Nous avons néanmoins choisi de conserver le lavage des mains à l'arrivée à l'école.

Alertes incendie

Trois exercices seront réalisés durant l'année. Le premier a eu lieu le vendredi 30 septembre.

Plans Particuliers de Mise en Sureté

- Risques majeurs (établis en se basant sur le document départemental des risques majeurs)
 - ↪ zone inondable
 - ↪ mouvement de terrain (effondrement de cavités et retrait/gonflement d'argile)
 - ↪ transport de matières dangereuses

Deux possibilités :

- ↪ confinement collectif
- ↪ évacuation collective
- Attentats-intrusion : quatre types d'alerte possible
 - ↪ attentat – appel anonyme
 - ↪ attentat – objet suspect
 - ↪ attentat – action terroriste à proximité
 - ↪ intrusion malveillante acte terroriste

Selon le type d'alerte,

- ↪ mise à l'abri collective
- ↪ évacuation collective (quatre parcours possibles d'évacuation selon la provenance du danger)

Exercices :

- PPMS-AI : a eu lieu le vendredi 14 octobre (confinement)
- PPMS-RM : aura lieu le vendredi 27 janvier (à définir)

Mme Pelloie demande que lui soit fourni de quoi donner l'alerte sonore et rappelle qu'un dispositif lumineux silencieux devrait être installé dans les classes.

Zone de proximité

Elle a été définie en conseil des maîtres en début d'année et concerne la commune de Tigy ainsi que la piscine de Châteauneuf (et le trajet).

Règlement intérieur

Il est consultable sur le site de l'école et a été visé par tous les parents en début d'année.

Activités, projets pédagogiques, engagements de l'école

↳ Labellisation Ecole engagée pour le développement durable :

- Jardin
- 25^e édition de l'opération « Nettoyons la nature », organisée par les centres Leclerc (23 septembre – classes de Mmes Petit, Raimbault, Lodenet et Pelloie)

↳ ELA : association reconnue d'utilité publique, agréée par le Ministère de l'Education Nationale, qui accompagne les familles et finance la recherche sur les leucodystrophies (course le 20 octobre – classes de Mmes Raimbault, Lodenet et Pelloie)

↳ Dispositif EMILE (classes de Mmes Raimbault, Lodenet et Pelloie)

↳ Prix des Incorruptibles : association agréée par le Ministère de l'Education Nationale – prix littéraire décerné par des jeunes lectures – 34^e édition (classes de Mmes Unbekand, Petit, Raimbault, Lodenet et Pelloie)

↳ Natation : entre 10 et 12 séances par classe

↳ Mr et Mme Unbekand se rendront avec leurs classes au château de la Ferté Saint Aubin le vendredi 26 mai. Les élèves bénéficieront d'une visite guidée du château, d'un atelier pédagogique ainsi que de la découverte du parc et des jardins.

↳ Mme Petit et Mme Raimbault se rendront au musée de la musique de Montoire-sur-Loire, le vendredi 26 mai également. Leurs élèves ont participé à la semaine du goût en octobre. A cette occasion, les élèves de Mme Raimbault ont pu déguster un petit déjeuner composé de produits anglo-saxons et ceux de Mme Petit goûter diverses sortes de chocolats.

↳ Les élèves de Mme Raimbault passeront le permis piéton (CE2) et le permis vélo (CM1) dans l'année.

↳ La classe de Mme Pelloie et Mme Lodenet :

- participera à la journée Non au Harcèlement le jeudi 10 novembre ;
- partira à Combloux pour une classe de neige à dominante ski alpin du 06 au 13 janvier – le coût est de 595€ par élève, le montant restant à charge des familles varie entre 300 et 410€ une fois toutes les aides déduites. Une réunion d'informations aura lieu le 22 novembre à 18h.

Travaux

- Jardin : les bacs devraient être refaits par les service techniques durant l'hiver
- Mme Pelloie demande qu'un abri à vélo soit installé car beaucoup d'enfants viennent désormais à l'école en vélo.

Coopérative scolaire

Nous débutons avec un solde de 9 141,35€. Il manque encore 1 899,98€ dus par l'école maternelle suite au bilan de la fête des écoles, qui a rapporté 27,92€ par élève (événement et tombola confondus). Nous aurions donc dû débiter l'année avec un solde de 11 041,33€.

Les dons de début d'année s'élèvent à 1 473€ (hausse de 140€).

L'opération « Vente de chocolats » est en cours.

La prochaine fête des écoles aura lieu le vendredi 09 juin 2023. Elle ne concernera que l'école élémentaire puisque la maternelle a choisi de se désolidariser du groupe scolaire.

La tombola sera organisée par l'école, l'événement a proprement parlé organisé par l'APE avec la participation des enseignants.

APE

Les réponses aux questions ne seront données que par Mme Pelloie puisque, n'en ayant eu connaissance que ce lundi, il lui était impossible d'en faire part aux collègues.

- Tous les parents n'ont pas été informés qu'il fallait acheter des chaussons (notamment dans la classe de Mme Raimbault). Vous est-il possible de redonner l'info ?

Elle a été donnée et redonnée de très nombreuses fois.

- A Mme la directrice, les parents des plus jeunes (CP, CE1) disent ne pas vous identifier, de même pour certains enfants. Pourriez-vous en début d'année, vous présenter aux enfants et peut-être aux parents lors des rencontres GS/CP ?

Je suis présente lors de l'accueil des parents de GS en fin d'année, je passe dans les classes de CP pour me présenter en début d'année et fais l'accueil au portail chaque matin. De plus, je passe dans les classes très régulièrement durant mes jours de décharge.

- Lorsqu'un remplaçant est nommé et arrive avec du retard, pouvez-vous en informer les familles à la mi-journée?

Cela n'est pas possible, je n'ai pas de secrétaire comme au collège.

- Nous entendons que la surcharge des classes ne permet pas de travailler aussi bien, mais certains parents nous signalent que leurs enfants ont été refusés à l'entrée de l'école, en temps de Covid cela s'entend mais plus maintenant.

Cette information est totalement erronée. Lorsque nous n'avons pas de remplaçant, les familles le pouvant sont invitées à garder leur enfant, mais nous accueillons évidemment les enfants ne pouvant rentrer chez eux.

- Pour faire suite, nous avons également une information émanant des parents de maternelles, un enfant d'élémentaire, qui était cas contact n'a pas été acceptée à l'école pour cause d'absence de son professeur et a été en maternelle (le parent travaillant en maternelle). Il n'est pas normal de le refuser en élémentaire et de trouver logique qu'il aille surcharger les effectifs de maternelle.

Cet enfant n'a rien à faire dans les classes de maternelle, je ne vois donc pas en quoi il en surchargerait les effectifs. Si personne ne pouvait le garder, il aurait dû rester à l'école.

- Le sport est beaucoup trop supprimé. Le comportement de certains enfants ou la qualité de leur travail ne doit pas servir à annuler une séance. Nous comprenons que la demi-heure obligatoire / jour est difficile à respecter mais nous vous remercions de ne pas accentuer la disparité.

J'aimerais savoir sur quels éléments vous vous basez car aucun de mes collègues ne supprime ses séances de sport.

Ce sont les enfants qui le disent...

- Cour de récréation : y a-t-il une volonté de l'équipe enseignante de proposer aux enfants une réflexion commune à propos des usages des moments de récréation (espaces, activités, règles de vie...) ? Notamment dans le but de favoriser des interactions et activités plus égalitaires entre les filles et les garçons.

Un système de roulement a été mis en place. Le ballon ne peut être sorti que le matin ou l'après-midi et le foot est limité (selon un planning établi). Les élèves ont à leur disposition des jeux d'échecs et de dames.

-Protection de l'enfance (la question revient de la part de parents, cette année) : les récents reportages sur les agressions sexuelles sur mineur·e·s en France, et en particulier l'inceste, sont édifiants, et les chiffres effrayants (1 enfant sur 10 agressé, soit 2 enfants par classe, tous milieux sociaux confondus). Ces mêmes reportages avancent que certains messages passés auprès des enfants peuvent changer la donne. Une sensibilisation (possible par certaines associations je crois) est-elle envisageable auprès des enfants ?

Une intervention des gendarmes de la MPF (maison pour la protection des familles) est prévue en avril. La brigade de protection des familles est une unité fonctionnelle, constituée par les référents violences intrafamiliales sous l'autorité d'un officier, qui a pour mission d'apporter, aux brigades territoriales, une expertise dans la gestion des interventions au sein des familles et dans la réponse judiciaire. Ils interviendront autour des thèmes citoyenneté et violences auprès des élèves de CM.

La séance est levée à 20h45.